

Lyon, 27 mars 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Les élus métropolitains votent le projet de construction de la future passerelle de Gerland-La Saulaie.

Lors de la séance du Conseil métropolitain de ce lundi 27 mars, le bilan de la concertation préalable à la construction d'une passerelle au-dessus du Rhône reliant le quartier de La Saulaie à Oullins à Gerland, ainsi que le programme des études nécessaires, ont été approuvés à l'unanimité des élus. Cette passerelle, d'un montant estimé à 21 millions d'€, sera implantée entre la Saulaie et le technicentre SNCF en rive droite et entre le parc de Gerland et la plaine des jeux en rive gauche.

Les quartiers de Gerland et de la Saulaie sont à la fois très proches géographiquement mais de fait, très éloignés l'un de l'autre car séparés par le Rhône et sans franchissement possible entre le pont de la Mulatière/pont Raymond Barre et le pont de Pierre-Bénite.

Le projet de passerelle permettra de relier les deux quartiers pour les piétons et les cyclistes alors que jusqu'à aujourd'hui, seul le métro B le permet. Ce nouveau franchissement du fleuve est également indispensable au plan de développement cyclable du secteur puisqu'il portera la future Voie Lyonnaise 9. Située à 1,4 km au sud du pont Raymond Barre, la passerelle permettra une réduction notable des temps de parcours pour les modes actifs. À titre d'exemple, le temps de parcours entre la mairie d'Oullins et le parc de Gerland sera divisé par 3 pour les piétons et les cyclistes.

Durant la concertation préalable qui s'est déroulée du 05 octobre 2022 au 15 novembre 2022, les contributions ont majoritairement fait apparaître des expressions très favorables au projet : 93% des participants l'ont jugé utile tandis que 72% ont approuvé l'emplacement proposé.

« Je suis ravi que ce projet de passerelle porté par la Métropole de Lyon fasse consensus avec les habitants et les futurs usagers » déclare Jean-Charles Kohlhaas, vice-président délégué aux Déplacements, intermodalités et logistique urbaine

Avec la construction de cette passerelle, plusieurs objectifs pourront être atteints :

- Encourager les déplacements à pied et en vélo en reliant les rives du fleuve.
- Renforcer la connexion de plusieurs pôles importants du sud-ouest lyonnais (Oullins, La Mulatière, Pierre-Bénite...) au centre du territoire métropolitain
- Améliorer le cadre de vie en valorisant les berges de l'Yzeron, le parc de Gerland et le Rhône
- Contribuer à la requalification urbaine en lien avec les projets de la ZAC de la Saulaie et du technicentre SNCF
- Magnifier les paysages du site et mettre en valeur le patrimoine avec des vues imprenables sur le Rhône, la basilique de Fourvière, le musée des Confluences et le port Édouard Herriot.

« Je me réjouis que le conseil de la Métropole ait adopté à l'unanimité la construction de la passerelle entre Oullins et Gerland. Je suis convaincu que cette passerelle deviendra un symbole de notre Métropole » conclut Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon.

#### Contact Presse :

Métropole de Lyon : [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com) 06 98 51 59 94

Le coût estimé du projet de la passerelle s'élève à 21 millions d'euros. En 2023, la Métropole de Lyon lancera un concours de maîtrise d'œuvre pour désigner les équipes qui seront chargés des études de conception en 2024-2025. Les travaux sont quant à eux envisagés entre 2026 et 2028.

**Contact Presse :**

Métropole de Lyon : [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com) 06 98 51 59 94